

Intégration: la voie qui rassemble

A Genève, les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) ont pour mission de contribuer à l'intégration des personnes qui sont en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle. L'intégration par le travail y est privilégiée. Des emplois sont proposés en ateliers de production à toutes les personnes qui ont une autonomie suffisante pour s'investir dans une activité rémunérée, avec contrat de travail et possibilités d'évolution. Des ateliers proposent par ailleurs des mesures d'évaluation et de réadaptation, des formations et des apprentissages afin que des personnes atteintes dans leur santé puissent intégrer ou réintégrer le monde du travail. C'est un enjeu d'importance pour favoriser l'intégration des personnes fragilisées socialement et professionnellement. Afin que ces ateliers gardent leur vocation, les EPI doivent convaincre les entreprises de leur confier en sous-traitance des travaux sériels ou sur mesure (conditionnement, sérigraphie, cartonnage, imprimerie, serrurerie, menuiserie, mise sous pli, etc.). Un véritable challenge en tant de crise. Même si le véritable défi, pour l'institution et la société, reste encore de démontrer aux employeurs que l'engagement d'une personne en situation de handicap représente un risque minime en termes économiques, alors que ce peut être un élément important d'une stratégie de responsabilité sociale d'entreprise.

> Téléchargez le [dossier du mois](#) en Pdf

>Autres éclairages sur notre thème Travail >> Insertion >> [Programme et mesures d'insertion](#) >> [Genève](#)